N° 167 du mardi 15 mars 2022 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

UN PLAN DE PRÉVENTION POUR LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

Actu page 4

Budget prévisionnel 2022 : l'accent mis sur l'investissement

Dossier page 2

Les élus de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ont voté, lors du conseil du 10 février, le budget prévisionnel pour l'année 2022. Au programme, l'investissement et la maîtrise de l'endettement.

Actu page 4

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Greenpeace recherche un président écologique avec ses affiches

MAGNY-LES-HAMEAUX
Cinq premiers mois réussis pour la ferme-école Graines d'avenir — Page 7

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
L'espace fitness du centre aquatique du Lac fait peau neuve — Page 8

VOISINS-LE-BRETONNEUX
Le verger participatif prend forme dans le parc de la Sourderie — Page 9

FAITS DIVERS
Yvelines : Un homme condamné pour avoir violenté sa mère — Page 10

GOLF
Billetterie ouverte pour l'Open de France et la National golf week — Page 12

CULTURE
Le débat de la présidentielle mis en scène au théâtre de SQY — Page 14

YVELINES

UNE ENQUÊTE POUR « *AMÉLIORER LA CIRCULATION* »

Actu page 6

Actu page 6

VILLEPREUX

Cinq Villepreusiennes se sont vu remettre la Marianne de la ville

Actu page 8

PLAISIR

Le foot féminin à l'honneur au FO Plaisir

En 2022, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Budget prévisionnel 2022 : l'accent mis sur l'investissement

Les élus de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ont voté, lors du conseil du 10 février, le budget prévisionnel pour l'année 2022. Au programme, l'investissement et la maîtrise de l'endettement.

▶ ALIX DAGUET

Lors du conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) du 10 février dernier, le rapport concernant le budget prévisionnel pour l'année 2022 a été présenté aux élus. Alors que le budget définitif sera voté fin mars, les premières orientations ont été présentées, ainsi que le bilan de 2021. Les élus en ont profité pour revenir sur la situation globale en France et à l'international qui influe sur la politique budgétaire de la communauté d'agglomération.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Jean-Michel Fourgous (LR), président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et maire d'Élancourt, temporisera alors les chiffres de la croissance.

En introduction, Thierry Michel, premier adjoint d'Élancourt et vice-président de l'Agglomération chargé des finances et des ressources humaines est revenu sur « *le contexte économique actuel* », citant plusieurs éléments. En premier, au niveau international, « *la croissance* » avec « *une période difficile en 2020* ».

Thierry Michel a ensuite indiqué les chiffres de ces dernières années et les prévisions pour l'année à venir : « *Je vous rappelle qu'on était en récession d'un montant de 3,3 % au niveau international, elle a atteint 5,9 % en 2021, et selon les estimations du FMI, elle devrait attendre un taux de 4,9 % en 2022* ». Au sujet des éléments ayant permis une reprise, l'élu cite : la politique en matière budgétaire et en matière monétaire, mais également « *une demande beaucoup plus forte* », même si elle a engendré un phénomène de pénurie.

Jean-Michel Fourgous (LR), président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et maire d'Élancourt, temporisera alors les chiffres de la croissance en expliquant : « *Que tout le monde note bien comment ça fonctionne tout ça. Donc vous avez une croissance de 7 % en 2021, mais vous avez eu une récession de 8. Donc c'est-à-dire qu'on ne peut même pas dire qu'il y a une croissance positive. En plus si vous comparez à 2019, vous avez je crois à peu près 1,7 % en moins. […] Il faut bien voir qu'un taux de croissance, c'est un taux de variation entre deux années, ce n'est pas le niveau de production.* »

L'élu s'attardera ensuite sur la situation économique globale de la France avec un taux de croissance en 2021 qui a atteint 7 %, après une période de récession en 2020. « *Pour 2022, cette croissance est attendue à un taux de 4 %* », poursuit le vice-président, expliquant : « *Cette reprise nationale elle est due essentiellement à l'action publique. Effectivement, les pouvoirs publics ont fortement accompagné, avec un certain nombre de mesures que nous avons évoquées ici l'an passé et qui ont permis effectivement ce redémarrage.* » Une action des pouvoirs publics qui a selon lui « *laissé des traces* » et des inquiétudes concernant l'endettement et le déficit.

Situation économique globale en France

Après avoir donné des premiers éléments de contexte, Thierry Michel, reviendra sur le bilan du budget de 2021, précisant qu'il n'était pas définitif. De son côté, le président de l'agglomération indiquera : « *On va faire des budgets avec des marges d'incertitude bien sûr importantes* ». Des incertitudes liées à des prévisions par exemple sur l'inflation.

« *Ce que l'on peut constater, c'est que nos recettes sont supérieures à nos dépenses en fonctionnement. C'est l'inverse en investissement, donc on a un résultat de 12 millions d'euros et un résultat à reporter au budget 2022 d'un montant de 5,5 millions d'euros* », résume Thierry Michel.

Dans le numéro d'avril 2021 du magazine de la communauté d'agglomération *SQY Mag*, il était indiqué que malgré la situation économique mondiale et nationale liée à la crise sanitaire : « *Avec les élus de l'agglomération, nous avons fait le choix de renforcer notre stratégie de développement économique. La dynamique des recettes fiscales générées par les entreprises qui s'installent et se développent à Saint-Quentin-en-Yvelines – elles sont plus de 17 000 – nous permet de maintenir le cap de l'investissement.* »

Un cap maintenu pour cette nouvelle année 2022, l'investissement étant au cœur du budget prévisionnel. « *En ce qui concerne l'investissement, deux choses à retenir. C'est la PPI (programmation pluriannuelle d'investissement), on retrouve les éléments de constitution avec les opérations pluriannuelles récurrentes et la PPI d'intérêt local. Tout ça représente à peu près 52 millions d'euros* », relate le vice-président, abordant les investissements dans les opérations des communes de SQY. Pour investir, Thierry Michel rappelle qu'il faut notamment « *contenir nos dépenses de fonctionnement pour pouvoir générer de l'autofinancement* » et maîtriser l'endettement.

Concernant l'épargne, le conseiller communautaire reviendra sur la baisse de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) : « *Cette dernière va baisser d'à peu près 5 millions d'euros, c'est la première fois, on verra l'effet que ça va avoir.* » Pour le reste de l'épargne, les dotations de l'épargne continueront à baisser, contrairement au FPIC (fonds de péréquation) demandé par l'État.

« *Pour nos dépenses, que ce soit en dépense de personnel ou en dépense de fonctionnement, nous avons une grande vigilance dans notre gestion et on prévoit d'augmenter de 1 % les dépenses de personnels et de rester stable au niveau des dépenses de fonctionnement* », conclut Thierry Michel. Des dépenses de fonctionnement qui devrait permettre « *une épargne brut de pratiquement 30 millions d'euros* » pour l'exercice 2022. Parmi ces dépenses : les charges de gestion de service, les attributions de compensation ou encore les charges de personnel.

Le budget prévisionnel ne doit pas oublier de prendre en compte les budgets annexes qui comprennent le budget d'aménagement, le budget d'assainissement, le budget de gestion immobilière et le budget résidence autonomie. Dans le détail, le budget d'aménagement devrait bénéficier en matière de recettes d'un « *certain nombre de cessions dues aux ventes de logements à la ZAC (Zone d'aménagement concertée) la Remise de Voisins* » qui représenterait « *19 millions [d'euros] de cession par rapport à 2021 qui était à 4,6 millions* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Dans le détail, le budget d'aménagement devrait bénéficier en matière de recettes d'un « certain nombre de cessions dues aux ventes de logements à la ZAC (Zone d'aménagement concertée) la Remise de Voisins »

Pour les trois autres budgets annexes : « *Sur l'assainissement on est dans la continuité d'une année sur l'autre. En gestion immobilière, on est pareil, sur une stabilité d'une année sur l'autre et sur le budget résidence autonomie, on est toujours dans la même situation.* » Sur ce dernier point, le vice-président précise que les recettes sont en baisse, « *à partir du moment où depuis deux ans, on ne prend plus de nouveaux résidents et [avec] les coûts de structures qui restent présents* ».

Thierry Michel prône la vigilance face à « *la baisse de notre CVAE en 2022 […] l'État qui continue de se désengager, l'État qui continue de nous demander de l'argent à travers le FPIC, les autres éléments, tout ce qui concerne les matières premières avec des hausses relativement importantes* » et à l'amortissement de la dette.

Quelles mesures à prendre ?

La prudence également pour les communes et l'agglomération concernant « *la situation des comptes publics* ». Thierry Michel insiste sur les nombreuses interrogations : « *Comment on va devoir redresser cela ? Quelles mesures vont être prises ? Pour l'instant, nous n'avons pas d'informations particulières. […] On sait très bien que la situation économique nécessitera à un moment donné des efforts comme on l'avait déjà fait par le passé.* »

Pour le président de la communauté d'agglomération Jean-Michel Fourgous, « *l'agglomération reste un modèle dans plusieurs choses dont je crois également l'économie* ». Quelques inquiétudes ressortiront parmi les élus du conseil communautaire, notamment chez le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), qui reconnaît que « *ce rapport d'orientation budgétaire est un exercice assez complexe, parfois même un exercice de style et il est effectivement parfaitement complet* ». L'édile échangera alors avec Jean-Michel Fourgous sur l'élaboration de politique publique « *sous l'œil d'un projet de territoire* ». ■

Nos gardiens sont devenus des *Résid'Managers*

Plus proches, plus efficaces !

Accueille les locataires, fait signer les contrats et encaisse les loyers

Surveille le bon état de la résidence

Utilise des outils numériques modernes pour des actions plus efficaces

Fait intervenir les entreprises pour les petites réparations

Contrôle les entreprises qui font le ménage

Assure des nouvelles missions de service auprès des locataires

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

www.lesresidences.fr

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Greenpeace recherche un président écologique avec ses affiches

Le rendez-vous était donné ce mercredi 9 mars sur le parvis de la gare de Montigny-le-Bretonneux, à 20 heures. Huit membres de l'antenne locale de Greenpeace de Versailles se sont mobilisés pour ce collage d'affiches.

▶ PIERRE PONLEVÉ

LA GAZETTE DE SQY

La colle et les affiches, utilisées par les militants de Greenpeace, sont bien entendu écologiques, sans matières chimiques.

En ce mercredi 9 mars au soir, tout le monde est au rendez-vous. Au programme de la soirée, un collage d'affiches sur sept sites, repérés au préalable par l'antenne de Greenpeace de Versailles, qui compte une cinquantaine de membres.

« L'objectif, dans le cadre de la campagne des élections présidentielles, c'est de sensibiliser principalement les jeunes, sur la tranche d'âge 18-25 qui sont souvent des primo-votants, notamment à tous les sujets liés au réchauffement climatique », explique Françoise, du groupe local Greenpeace de Versailles en dégainant ses affiches.

En l'espace de quelques minutes, les chasubles Greenpeace sont enfilées et les affiches sont collées. Sur celles-ci, on peut lire *« peuple français recrute président-e crédible sur le climat »* ou encore *« qui prend ses responsabilités et tient ses engagements »*. Le message a le mérite d'être clair.

Sept sites ont été sélectionnés sur des campus comprenant, entre autres, l'Estaca Paris-Saclay, l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ou encore l'école de commerce Ascencia Business School. Deux équipes de quatre personnes ont sillonné la ville pour coller un maximum d'affiches.

Pourquoi une telle démarche ? L'action est menée suite au bilan négatif dressé par l'association Réseau Action Climat en janvier dernier sur le quinquennat d'Emmanuel Macron à propos du climat et de la transition énergétique. Peu évoquées dans les médias, les questions environnementales restent au cœur de la préoccupation des Français et particulièrement des étudiants, d'après une étude de grande envergure (50 000 étudiant(es) ont été interrogés) menée par le REFEDD, un réseau d'associations étudiantes.

« Il n'y a pas énormément de choses qui ont été faites, on trouve que l'on est loin du compte. Le tribunal de grande instance de Paris a condamné l'État sur l'inaction climatique au travers de l'affaire du siècle. Ce n'est pas seulement une perception des associations, mais aussi une réalité juridique », explique Françoise pour justifier la mobilisation du jour.

L'actualité récente avec la guerre en Ukraine a mis en évidence qu'il y a un problème avec la dépendance aux énergies fossiles, *« c'est pour ça qu'on se mobilise aujourd'hui sur ces questions-là »*, explique Françoise. *« Les jeunes sont forcément sensibles à ces questions environnementales, ils se posent beaucoup de questions. Nous, on est là pour leur donner des informations afin qu'ils se fassent un avis et choisissent en tout état de cause »*, conclut Françoise. ■

EN BREF

YVELINES

Une aide financière de 200 000 euros pour l'Ukraine

Le Département des Yvelines a débloqué une enveloppe de 200 000 euros pour soutenir l'action de l'association ACTED, qui vient en aide à la population ukrainienne.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

D'autres initiatives ont été prises depuis le début du conflit par les Yvelines, comme l'accueil de réfugiés, la coordination des initiatives solidaires ou encore la collecte de produits.

Lors de la commission du conseil départemental des Yvelines du 11 mars, les élus *« ont décidé d'accorder une aide financière de 200 000 euros à l'association ACTED dans le cadre d'un programme d'urgence qu'elle met en œuvre pour aider la population ukrainienne »*, indique sur son site internet le Département.

« Dans le cadre de la crise humanitaire traversée par l'Ukraine, l'association ACTED met en œuvre l'opération "Des convois humanitaires pour l'Ukraine" pour permettre d'acheminer des biens de première nécessité dans les zones les plus affectées par les combats (notamment des tentes, des couvertures, du petit matériel de chauffage, des produits pour bébés et des kits d'hygiène) », poursuit le Département. D'autres initiatives ont été prises depuis le début du conflit par les Yvelines, comme l'accueil de réfugiés, la coordination des initiatives solidaires ou encore la collecte de produits.

Dans les villes de Saint-Quentin-en-Yvelines, les collectes se sont poursuivies durant la semaine et le week-end, accompagnées de rassemblements citoyens, comme le samedi 12 mars à Montigny-le-Bretonneux. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un plan de prévention pour lutter contre les nuisances sonores

Lors du conseil communautaire du jeudi 10 février, les grandes lignes de la concertation et les grands axes de travail autour du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) ont été présentés et approuvés.

▶ ALIX DAGUET

En octobre 2020, le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) avait délibéré pour lancer l'élaboration d'un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), obligatoire depuis une directive européenne de 2002. À l'occasion du conseil communautaire du jeudi 10 février dernier, et après un retard dans la consultation lié au Covid, les élus de SQY ont à nouveau délibéré, désormais sur l' *« approbation après consultation du public »* de ce PPBE.

En introduction, Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir et vice-présidente de l'agglomération chargée de l'environnement et de la transition écologique, a rappelé le déroulement de l'élaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement, qui s'est conclu par la consultation des Saint-Quentinois.

« Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais on avait passé une délibération y a quelques mois sur le fait qu'il fallait reporter la consultation publique puisqu'il y avait eu le confinement, a-t-elle ainsi rappelé. *Ça avait été très très compliqué, donc on avait fait un report de date. Dans le rapport, vous avez toutes les dates bien explicatives sur ces reports qui avaient été, je dirai, proposés aux habitants ».*

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Concernant les bruits routiers, Joséphine Kollmannsberger expliquera par exemple : *« Il y a des réflexions sur les réductions de vitesse sur les routes, il y a également des réflexions sur des réfections de chaussées autoroutières »*.

Finalement, ce sont 78 observations qui ont été recueillies lors de la consultation du public. En résumé, *« 19 % [des observations] concernaient le bruit aérien, 81 % le bruit routier, 1 % le bruit industriel et 10 % le bruit ferroviaire »*. D'autres observations ont également été laissées sur d'autres types de bruit.

Selon la maire de Plaisir, cette consultation et le travail mené en amont de la présentation du PPBE étaient l'occasion de mener des études, mais pas seulement. *« Le but est bien évidemment de ne pas faire simplement des diagnostics, mais de trouver aussi des solutions pour pouvoir améliorer tout cela sur notre agglomération. On a de grandes améliorations à faire au niveau de l'air, je sais que vous êtes très sensibles à ça, et c'est quelque chose que nous allons faire avec beaucoup d'intérêt. »*

Et d'ajouter que ce plan *« est un outil de concertation et de réflexion »* pour étudier les mesures qui pourraient être appliquées dans les cinq prochaines années. Concernant les bruits routiers, Joséphine Kollmannsberger expliquera par exemple : *« Il y a des réflexions sur les réductions de vitesse sur les routes, il y a également des réflexions sur des réfections de chaussées autoroutières […] bien sûr, on tend à répondre à toutes ces attentes qui sont des attentes de nuisances pour la population et aussi pour le bien-vivre dans notre agglomération. »*

Parmi les réactions de l'opposition, Vivien Gasq regrettera un plan *« qui manque d'ambition »* et qui manque *« d'une réflexion à l'échelle de l'agglomération »*. Bertrand Houillon (Génération.s), maire de Magny-les-Hameaux et vice-président de la communauté d'agglomération, rappellera que *« le bruit est un véritable fléau pour la santé »*. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

MAUREPAS Un cendrier pédagogique installé à Maurepas

Un cendrier pédagogique a été installé au début du mois de février, à Maurepas, allée de la Côte d'Or, dans le secteur piétonnier du centre-ville. « *Il est interactif, car il permet aux fumeurs de répondre à une question lorsqu'ils y déposent le mégot de leur cigarette, et pédagogique, car il incite à déposer son mégot dans le cendrier plutôt que de le jeter au sol* », précise la Ville. Le but de l'installation de ce cendrier est d'améliorer la propreté de la ville, tout en ajoutant une touche ludique dans le mobilier urbain. « *Actuellement, la question concerne la quantité d'eau polluée par un seul mégot. Elle sera changée régulièrement* », peut-on lire sur le site internet evasionfm.com.

COIGNIÈRES Une commission pour la préservation du patrimoine

Depuis le mois de décembre 2021, les habitants peuvent rejoindre une commission chargée de la préservation du patrimoine à Coignières. Des places sont encore disponibles.

La Ville de Coignières a créé dans le courant de l'année 2021 une « *commission consultative extra-municipale du patrimoine historique* », explique le magazine municipal *Coignières Mag* de mars 2022. « *Présidée par Salah Krimat, élu municipal délégué à la culture, à la jeunesse et au patrimoine, cette nouvelle instance s'est réunie pour la première fois le 13 décembre 2021* ». La Municipalité propose de rejoindre cette commission, composée de quatre élus et de sept habitants. Selon *Coignières Mag*, cette commission a pour objectifs : « *D'établir l'inventaire historique de Coignières ; de définir des mesures de protection et d'entretien du patrimoine ; de valoriser notre patrimoine* ». Pour faire partie de la commission, il est possible de s'inscrire au tirage au sort par mail auprès du secrétariat de la mairie. Il faut indiquer son nom, son prénom, son adresse et son numéro de téléphone, être majeur et inscrit sur les listes électorales.

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

EN BREF

YVELINES

Une enquête pour « *améliorer la circulation* »

Durant plus d'un mois, une enquête sera menée sur les axes routiers du département des Yvelines et des Hauts-de-Seine, au niveau des feux tricolores, pour « *améliorer la circulation* ».

« *Entre le 8 mars et le 21 avril, si vous êtes en attente que le feu passe au vert, vous pourrez être interrogé dans le cadre d'une enquête visant ensuite à améliorer la circulation* », annonce sur son compte Facebook la Ville de Guyancourt. Pendant plus d'un mois, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine mènent ainsi une enquête sur de nombreux axes routiers.

« *Cette enquête a pour objectif de quantifier les flux d'échanges et de transit sur le périmètre afin de reconstituer les déplacements et de les intégrer dans le nouveau modèle* », explique ainsi le site internet du département des Hauts-de-Seine, qui précise que dans les Yvelines, l'enquête sera réalisée « *autour des pôles urbains* ».

Concernant le déroulement de l'enquête, les Hauts-de-Seine développent : « *Des enquêteurs seront positionnés sur les principaux axes d'entrée du département (routes départementales, sorties d'autoroutes et de nationales) aux heures de pointe. Aux abords des carrefours à feux et le temps de la durée du feu, ils interviveront les conducteurs des véhicules légers, des poids lourds et des deux-roues motorisés sur leur déplacement : d'où viennent-ils, où vont-ils, pour quelle raison font-ils ce trajet ?* » Deux temps d'enquête sont prévus, le matin de 7 h 15 à 9 h 15 et le soir de 17 h à 19 h. ■

LA GAZETTE DE SQY

Concernant le déroulement de l'enquête, les Hauts-de-Seine développent : « *Des enquêteurs seront positionnés sur les principaux axes d'entrée du département (routes départementales, sorties d'autoroutes et de nationales) aux heures de pointe* ».

GUYANCOURT

Des animations en soutien aux aidants

L'École des Parents de Guyancourt et l'association Second souffle organisent jusqu'au mois de juin plusieurs animations pour soutenir les aidants, leur offrir un espace de parole ou encore répondre aux multiples questions qu'ils peuvent se poser.

« *Dans le cadre de ses cycles d'animations thématiques, l'École des Parents de Guyancourt organise, avec l'association Second souffle, un temps fort de mars à juin, intitulé "Je suis, tu es, nous serons proche aidant, parlons-en !"* », annonce dans son magazine municipal *Guyancourt Mag* de mars, la Ville de Guyancourt. Ces animations s'adressent à tous les aidants. « *De nombreux événements sont programmés pour vous soutenir, vous offrir un espace de parole, vous informer en présence de spécialistes et répondre à vos interrogations sur vos droits, la gestion du quotidien, les démarches administratives…* », poursuit *Guyancourt Mag*. Le premier rendez-vous est fixé au 31 mars pour une rencontre-débat en ligne. « *Des moments de partage aidants/aidés seront aussi proposés au théâtre, à la piscine et lors de visites d'expositions* », ajoute le magazine municipal.

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un appel à idées pour les quartiers

La Ville de Montigny-le-Bretonneux propose à ses habitants de participer à l'amélioration de la vie des quartiers en participant à son nouvel appel à idées.

Depuis le 1er mars, un nouvel appel à idées est ouvert sur la plateforme participons.montigny78.fr. « *Vous aimez votre ville et ses huit quartiers, et vous avez des idées pour les améliorer ? Vous avez trois mois devant vous pour exprimer vos envies et faire part de vos propositions* », explique ainsi la Ville de Montigny-le-Bretonneux dans son magazine municipal de mars 2022, *L'Ignymontain*. Ainsi, jusqu'au 31 mai, il est possible, pour les habitants de plus de 10 ans, de déposer leurs idées. L'adjointe au maire chargée de la vie des quartiers et de la démocratie locale, Marie Toussaint (SE), a indiqué dans *L'Ignymontain* que cela permettra « *de faire avancer la ville tous ensemble* ».

« *Les conseillers de quartier procéderont ensuite au recensement de toutes les idées recueillies. Ils les classeront par quartier et les évalueront afin d'établir un ordre de priorité* », précise le magazine municipal.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

L'adjointe au maire chargée de la vie des quartiers et de la démocratie locale, Marie Toussaint, a indiqué dans L'Ignymontain que cela permettra « *de faire avancer la ville tous ensemble* ».

Les services de la ville devront étudier la faisabilité des projets avant la « *présentation des projets retenus* » à l'automne. « *Cette initiative place les Ignymontains en porteurs d'idées nouvelles, qui s'inscriront dans les projets à concrétiser durant le mandat, grâce au budget d'investissement de 10 000 euros alloué à chaque conseil de quartier* », conclut Marie Toussaint. ■

VILLEPREUX

Cinq Villepreusiennes se sont vu remettre la Marianne de la ville

Sylviane Harlé, Norma Mangani, Nicole Krier, Jade Djouiri et Alice Rame ont reçu cette distinction pour leurs parcours et leurs actions, le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Quoi de mieux que la seule école de la ville portant le nom d'une personnalité féminine pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes. L'école Marie Curie, à Villepreux, accueillait le 8 mars une remise de récompenses en l'honneur de personnalités féminines locales. Cinq femmes villepreusiennes se sont ainsi vu remettre des mains du maire, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), les mariannes de Villepreux, deux nouvelles distinctions composées d'un buste et d'un cadre représentant la Marianne de la République, esquissée par une illustratrice de la commune. Des distinctions rendant hommage à « *des parcours de vie, des parcours riches, à des existences faites d'engagements, et de rencontres, à des chemins de vie finalement qui placent les femmes au cœur de notre vie communale, sociale, politique et économique* », selon l'édile.

Une historienne aussi honorée

Après le témoignage en vidéo de deux résidentes du foyer pour personnes âgées L'Orme à la Blonde, situé à Villepreux, qui ont livré leur vision sur l'évolution de la place de la femme à travers les époques, le maire s'est ensuite exprimé. Rappelant d'abord que cette journée internationale des droits des femmes permet de rendre hommage « *à l'ensemble des femmes, à l'ensemble des citoyennes qui, chaque jour, font preuve de résilience* », Jean-Baptiste Hamonic a ensuite salué le courage de femmes dans ce contexte de guerre entre la Russie et l'Ukraine, avant d'honorer cinq femmes de sa commune à travers la remise des mariannes.

LA GAZETTE DE SQY

Élève au lycée Sonia Delaunay, Jade Djouiri s'est engagée dans le Service national universel et avait notamment joué de la guitare aux personnes âgées résidentes de L'Orme à la Blonde en plein confinement.

D'abord Sylviane Harlé, trésorière de SOS Villepreux – association accompagnant les personnes ayant des difficultés de mobilité –, mais également très engagée dans le monde associatif depuis plusieurs années à travers d'autres structures, et ex-conseillère municipale. « *Je vois en vous une femme d'engagement, de mobilisation, très enthousiaste, à la fibre sociale, très empathique, altruiste, qui n'a pas la langue dans sa poche* », a déclaré Jean-Baptiste Hamonic.

A aussi été récompensée Norma Mangani, accompagnante d'élèves en situation de handicap à l'école Marie Curie, et cofondatrice du Rez'o, association favorisant les rencontres et le partage des savoirs et les activités intergénérationnelles. Une association qu'elle a fondée avec Nicole Krier, elle aussi récompensée, mais qui était absente.

Autre personnalité villepreusienne mise à l'honneur, Jade Djouiri. Cette élève du lycée Delaunay s'est engagée dans le Service national universel, œuvrant au service des seniors, notamment à L'Orme à la Blonde, où elle avait par exemple joué quelques morceaux de guitare aux résidents en plein confinement. « *Jade est une personne altruiste, volontaire* », a salué le maire.

Dernière appelée, Alice Rame est une joueuse de tennis professionnelle, 360e mondiale et numéro 15 française au 7 mars. « *Elle a grandi à Villepreux, au domaine de la Tuilerie, elle s'entraînait au comité des Yvelines quotidiennement tout en suivant sa scolarité. C'était un véritable challenge malgré tout facilité par des aménagements d'horaires scolaires, notamment au lycée Sonia Delaunay* », raconte l'édile.

Non Villepreusienne, mais aussi récompensée pour son travail, Pauline Bord, docteure en histoire, et qui a effectué un exposé en début de cérémonie revenant sur l'engagement de femmes marquantes dans l'histoire de France de la Révolution au XXe siècle, a aussi eu droit à un cadre de Marianne. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Cinq premiers mois réussis pour la ferme-école Graines d'avenir

La première rentrée a eu lieu le 4 octobre 2021. Cinq jeunes ayant aux alentours de 15 ans sont formés aux métiers de maraîcher et primeur, pour, manifestement, leur plus grande satisfaction, et celle de leurs enseignants.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Déjà cinq mois d'activité pour la ferme-école Graines d'avenir, à Magny-les-Hameaux. Implantée sur le site historique de la ferme de Buloyer, elle prépare les élèves à un CAP primeur et à un diplôme d'ouvrier de production maraîchère en répondant au modèle des Écoles de production, des établissements privés d'enseignement technique, reconnus par l'État, et proposant à des jeunes de 15 à 18 ans des formations avec un tiers de théorie et deux tiers de pratique. Et cinq mois après sa première rentrée, le 4 octobre 2021, le premier bilan est très positif, selon Bruno Aimard, le directeur opérationnel de la ferme-école.

« *On a été au rendez-vous,* affirme-t-il. *Le modèle des Écoles de production est vraiment le modèle qui correspond à la vision qu'on avait de ce projet, au bénéfice des jeunes.* » Il cite notamment l'exemple du lendemain de la rentrée, où les élèves étaient déjà à la récolte « *pour livrer les cantines de C'Midy (prestataire fournissant les cantines scolaires du département, Ndlr).* »

« *On avait déjà anticipé la mise en culture des terres*, ajoute Bruno Aimard. *On avait à cœur que les jeunes arrivent avec […] déjà des légumes à récolter, transformer ou vendre.* » Il loue une formation « *dans la réalité professionnelle du métier, où on répond à de vraies commandes de vrais clients aux conditions du marché* ».

Depuis octobre, les types de fruits et légumes cultivés et récoltés ont varié en fonction des saisons. « *L'été, on a fait aubergines, poivrons, piments, tomates, fenouil… On a aussi fait tout ce qui est légumes de conservation (courges, carottes, poireaux, oignons) […]. En ce moment, on commercialise des endives,* nous précisait Bruno Aimard le 10 mars. *On a lancé des champignons, qui donneront l'année prochaine, des patates douces, des plantes aromatiques…* »

LA GAZETTE DE SQY

Le directeur de la ferme-école souligne que la formation est « *dans la réalité professionnelle du métier, où on répond à de vraies commandes de vrais clients aux conditions du marché* ».

L'école compte aussi sur des partenaires tels que C'Midy donc, mais également Les Fermes de Gally, Biocoop, La Vie claire, Le Garde-manger (magasin de produits fermiers à Magny, Ndlr), les Comptoirs du potager de Versailles, ou encore des commerçants des halles de Rungis. Des ventes directes à destination des particuliers sont également organisées tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30.

Des partenaires très divers, qui permettent aussi aux jeunes de trouver des stages, et nécessitent de s'adapter en fonction des besoins, différents selon le type de client. « *Par exemple, certains leur ont dit : "Vos choux étaient exceptionnels", ou "Vos tomates, nous, pour la machine, c'était un peu trop mûr" (dans le cas des cantines, Ndlr), alors que c'est ce que cherche un particulier,* illustre Bruno Aimard. *On aurait pu ne faire qu'une Amap, et commercialiser et assurer nos ventes. La seule chose, c'est qu'on a un objectif de formation, donc on doit avoir une diversité de clients pour qu'ils voient les différentes facettes du métier, et eux choisiront ce qui leur plaît le plus.* »

La majorité des enseignements sont pratiques et liés aux métiers de maraîcher et primeur. Mais des matières théoriques sont aussi au programme (maths, physique ou français par exemple), et peuvent même s'imbriquer dans des disciplines pratiques, comme pour de la vente en anglais. Du sport, des cours de cuisine ou des ateliers autour du théâtre d'improvisation sont aussi donnés, Bruno Aimard y voyant « *un réel bénéfice pour les jeunes, car quand on vend, on se met aussi un peu en scène, on a parfois des clients pas faciles et il faut improviser et avoir du répondant* ». Un professeur de théâtre, deux formatrices de matières générales et des intervenants sur le sport viennent donc compléter le corps enseignant aux côtés des deux maîtres-professionnels maraîchage et primeur. Pour cinq élèves au total.

Parmi eux, Taylan, 14 ans, qui était au collège Saint-François d'Assise de Montigny auparavant. Il confie avoir été attiré par « *le côté moins scolaire et plus dans la pratique , et le fait d'être en extérieur* » Maël vient elle de Rambouillet. « *Je cherchais un lycée professionnel ou quelque chose comme ça […]. J'ai trouvé la ferme-école et j'ai fait un stage de trois jours en juin 2021, ça m'a beaucoup plu et je suis rentrée dans cette école* », raconte la jeune fille de 15 ans.

Du côté des enseignants, on se dit agréablement surpris de l'implication de ces jeunes. « *On a la chance d'avoir des élèves qui jouent le jeu de la responsabilité, de l'autonomie,* se réjouit Donatien, le maître-professionnel spécialisé dans le maraîchage. *Ça casse le rapport maître professionnel-élève.* »

Pour les jeunes souhaitant intégrer les prochaines promotions, des portes-ouvertes sont prévues tous les mercredis après-midi. Des stagiaires de 3e sont aussi accueillis, la prochaine session ayant lieu la deuxième semaine des vacances de Pâques. Sans oublier les stages-découvertes, d'une durée de trois jours minimum et qui sont obligatoires pour intégrer l'école. ■

EN BREF

ÉLANCOURT

Une nouvelle application pour les habitants

L'application mobile « *Élancourt* » est désormais disponible sur les stores Google Play et App Store. Après le déploiement du nouvel Espace citoyen en janvier, c'est au tour de l'application mobile de voir le jour.

CAPTURE ÉCRAN/LA GAZETTE DE SQY

La nouvelle application « *Élancourt* » se veut plus intuitive en regroupant toutes les démarches dématérialisées.

La nouvelle application gratuite « *Élancourt* » offre l'accès à un large panel de services depuis son smartphone. « *Véritable boîte à outils, vous retrouverez dans cette appli toutes vos démarches et leur suivi* », peut-on lire sur le site internet d'Élancourt. Pour en bénéficier, rien de plus simple, il suffit de se connecter avec ses identifiants de l'Espace citoyen.

Pour recevoir toutes les actualités en temps réel, les notifications doivent être activées. Cette nouvelle application s'inscrit dans la continuité de la nouvelle plateforme baptisée Espace citoyen, mise en place début janvier.

Via l'application, il est possible de « *prendre rendez-vous avec nos services, signaler instantanément un dépôt sauvage, un nid de poule ou encore une dégradation (avec une photo témoin et un repérage géolocalisé), retrouver vos structures communales sur la carte de la ville, accéder aux services de la Police municipale, ou encore consulter les horaires de bus de votre ligne préférée… quand et où vous voulez !* », précise la Ville.

L'ensemble des démarches dématérialisées accessible via cette application

L'ensemble des démarches dématérialisées est accessible via l'application (état civil, petite enfance, scolaire, périscolaire, jeunesse, urbanisme, commerce, emploi…).

Enfin, une personnalisation de la page d'accueil en cliquant sur le bouton modifier en bas de page, permet de retrouver plus vite ses centres d'intérêt en un coup d'œil. ■

EN BREF

COIGNIÈRES

Un championnat académique d'échecs fin mars

Coignières accueillera le championnat académique d'échecs le mercredi 23 mars. Les écoliers de la ville seront fortement représentés lors de cet événement.

Le mercredi 23 mars, les salons Saint-Exupéry seront remplis de petits joueurs d'échecs. En effet, la ville de Coignières accueillera le championnat académique d'échecs durant toute l'après-midi. « *Organisé par la ligue IDF des échecs représentée par Marc Wittmann, ce championnat regroupe quatre départements : l'Essonne – les Hauts-de-Seine – le Val-d'Oise – les Yvelines* », indique le communiqué de presse de la Ville de Coignières. « *Sont représentés à ce championnat les écoles élémentaires et collèges qualifiés au niveau départemental* », poursuit le communiqué.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le mercredi 23 mars, les salons Saint-Exupéry seront remplis de petits joueurs d'échecs. En effet, la ville de Coignières accueillera le championnat académique d'échecs durant toute l'après-midi.

30 élèves d'écoles élémentaires

Après une préparation de plusieurs mois et une participation au championnat départemental (voir notre édition du 26 octobre 2021), 30 élèves des écoles élémentaires Marcel Pagnol et Gabriel Bouvet seront bel et bien présents lors du championnat pour représenter le département des Yvelines et seront accompagnés par des collégiens de Montfort-L'Amaury. ■

PLAISIR

Le foot féminin à l'honneur au FO Plaisir

Le 9 mars, une journée en faveur de l'égalité et la mixité a permis de mettre en avant la place des femmes dans le foot, mais aussi et surtout de souligner le travail du club pour développer des sections féminines.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le 9 mars, au lendemain de la Journée internationale des droits des femmes, et à l'occasion de la semaine pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le FO Plaisir (Fop) organisait une journée football en faveur de l'égalité et la mixité, dans son stade Bernard Giroux. Une cinquantaine de participantes y ont pris part, dont une quinzaine du club partenaire, le Red Star, venu avec des joueuses seniors, U18 et U15, tandis que le Fop mettait à l'honneur toutes ses catégories féminines.

> « ***Les filles ont totalement leur place*** »

Toutes ces jeunes filles ont participé à des ateliers et des matchs, mais aussi, en partenariat avec la caserne de Plaisir, à des sessions de sensibilisation aux gestes de premiers secours. Certaines joueuses se sont également prêtées au jeu de l'interview en livrant leur avis sur la place de la femme actuellement dans le foot.

LA GAZETTE DE SQY

Le club compte aujourd'hui des équipes senior, U18, U15, et U13. « *Aujourd'hui, c'est du foot à huit, mais l'objectif, c'est d'amener des filles pour passer en foot à 11* », précise le président plaisirois.

Cette journée visait ainsi à « *réunir un certain nombre de filles autour d'une action commune* » et « *mettre un focus sur la place de la femmes, plus principalement au sein du club de foot, et de rappeler et remontrer que le foot est un sport à dominante masculine, mais que les filles ont totalement leur place* », affirme le président du Fop, Armel Maboungou, ajoutant qu'une éuipe masculine du club plaisirois devait aussi se joindre à cette journée. « *L'idée, c'est de faire un mix, les filles et les garçons peuvent se mélanger, ce n'est pas les filles d'un côté et les garçons de l'autre* », insiste le dirigeant.

Cette journée, une première au club, qui souhaite la renouveler chaque année, permet aussi et surtout de mettre à l'honneur des sections féminines qui se sont beaucoup développées depuis cette saison au Fop. « *Le travail fait pendant le Covid a permis vraiment d'ouvrir [des sections féminines]* », souligne Armel Maboungou. Le club compte aujourd'hui des équipes senior, U18, U15, et U13. « *Aujourd'hui, c'est du foot à huit, mais l'objectif, c'est d'amener des filles pour passer en foot à 11* », précise le président plaisirois. Certaines marcheront peut-être sur les traces de Margot Robinne, ex-joueuse du Fop évoluant aujourd'hui en ligue professionnelle australienne.

Les efforts faits par le club pour valoriser le foot féminin lui ont valu au label jeunes FFF féminines niveau bronze, décerné l'été dernier. L'objectif étant par la suite d'aller chercher les niveaux argent puis or, annonce Armel Maboungou, qui rappelle que la féminisation s'opère à différents niveaux au Fop puisque le club compte des femmes dans son administration – au sein du bureau ou bien du club house – ou encore des éducatrices.

Au total, le Fop compte 70 licenciées féminines, sur environ 700 licenciés au total. « *Ce n'est pas encore assez,* reconnaît le président. *Mais on va continuer à travailler pour développer principalement le foot féminin, mais s'il y a des dirigeantes femmes qui veulent nous rejoindre pour d'autres choses, on les accepte aussi avec grand plaisir.* » ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le centre social à la recherche de bénévoles

Le centre social Albert Schweitzer (CLAS) est à la recherche de nouveaux bénévoles pour accompagner les enfants autour de jeux ou d'activités après l'école.

« *Bénévoles : le CLAS et les enfants ont besoin de vous,* annonce sur son site internet la Ville de Magny-les-Hameaux. *Si vous voulez apporter votre soutien, transmettre, accompagner des enfants de classe primaire, une, deux ou trois fois par semaine les lundis, mardis, jeudis de 16 h 30 à 18 h 30, faites-vous connaître !* » Le centre social Albert Schweitzer propose aux enfants, après l'école, « *par le biais de jeux, projets, activités diverses et bienveillance un accompagnement pour les soutenir dans leur scolarité, les rendre autonomes et plus confiants* ». Les habitants qui souhaiteraient proposer leur aide peuvent contacter le CLAS par téléphone au 01 30 52 22 00 ou par mail à centre.social@magny-les-hameaux.fr. « *Les bénévoles n'ont besoin d'aucune connaissance particulière, laissez-vous tenter* », conclut la Mairie.

■ EN BREF

SQY

Du changement dans les votes par procuration

À moins d'un mois des élections présidentielles, les mairies rappellent les nouvelles règles concernant le vote par procuration. Une procédure qui est désormais simplifiée.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Il n'est désormais plus obligatoire de donner sa procuration à une personne habitant dans la même commune. Elle devra simplement se déplacer pour aller voter dans le bureau de vote de la personne lui ayant donné sa procuration.

Depuis le 1er janvier, la procédure concernant le vote par procuration pour les élections présidentielles a été simplifiée. Il n'est désormais plus obligatoire de donner sa procuration à une personne habitant dans la même commune. Elle devra simplement se déplacer pour aller voter dans le bureau de vote de la personne lui ayant donné sa procuration.

S'il faut dans tous les cas se rendre dans un commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal, il est désormais possible de remplir le formulaire sur place ou de l'imprimer en ligne avant de simplement le déposer. Enfin, d'après le site internet du Service public il existe « *le téléservice MaProcuration* » qui permet de remplir le formulaire en ligne, de recevoir une référence d'enregistrement qui doit être validée « *en vous déplaçant dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat (merci de vous munir de votre référence d'enregistrement et de votre pièce d'identité).* » Après vérification, la Mairie se chargera de vous informer sur « *l'enregistrement de votre procuration* ».

À retenir, une nouvelle carte d'électeur sera envoyée avant les élections. Elle dispose d'un QR code qui permet d'avoir accès « *directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur.* » ■

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'espace fitness du centre aquatique du Lac fait peau neuve

Des travaux ont permis de rénover l'espace fitness du centre aquatique du Lac et les efforts se poursuivent pour remplacer et entretenir les équipements présents.

« *Des travaux récents entrepris à l'espace fitness du centre aquatique du Lac offrent une vague de fraîcheur à l'équipement sportif* », annonce l'édition de mars 2022 du magazine municipal *L'Ignymontain* de Montigny-le-Bretonneux. Il est ainsi expliqué que l'espace fitness « *a bénéficié d'une succession de travaux en janvier et février* » pour donner « *un coup de fraîcheur* ». Les peintures ont été refaites et chaque salle a « *sa propre tonalité* » pour les différencier.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

***L'Ignymontain* du mois de mars 2022 annonce que l'espace fitness « *a bénéficié d'une succession de travaux en janvier et février* » pour donner « *un coup de fraîcheur* ».**

L'Ignymontain annonce également que « *deux rameurs à eau et un nouveau vélo sont venus compléter le parc fitness* ». Le matériel de renforcement musculaire bénéficie lui d'une « *maintenance* » et les haltères devraient être remplacées dans le courant de l'année. « *Le centre aquatique du Lac continue d'améliorer le confort de ses abonnés jusque dans son éclairage. L'équipement est entièrement équipé de leds pour être baigné d'une lumière beaucoup plus écologique* », conclut le magazine municipal. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le verger participatif commence à prendre forme dans le parc de la Sourderie

Des bénévoles se sont donné rendez-vous, sous une pluie battante, du vendredi 11 au dimanche 13 mars dans le parc de la Sourderie, pour élaborer ce verger participatif.

▶ PIERRE PONLEVÉ

La pluie n'a pas arrêté la trentaine de personnes présente aujourd'hui dans le parc de la Sourderie à Voisins et Montigny en ce vendredi 11 mars. Des membres de l'association Vergers Urbains (une association bénévole), et des habitants bénévoles, ont commencé la mise en place du verger participatif qui rassemblera pas loin d'une centaine de plantations.

La terre, très argileuse à cause de la pluie, a engendré la formation de grosses mottes de terre qu'il a fallu casser à coups de bêche et de pelle, loin de frustrer les bénévoles, bien au contraire. Qu'ils soient jardiniers en herbe ou simples amateurs de verdure, tous se sont affairés outils en main, dans la joie et la bonne humeur.

Quatre membres de l'association Vergers Urbains, une vingtaine de bénévoles et quelques curieux, se sont donné rendez-vous en ce vendredi 11 mars, sous la pluie pour commencer les plantations et délimiter les différentes zones.

LA GAZETTE DE SQY

La trentaine de bénévoles a mis du cœur à l'ouvrage. Petits et grands étaient au rendez-vous.

« *Il y aura cinq espaces bien distincts ici. Un premier avec la plantation de 18 arbres fruitiers haute-tige, un second avec sept arbres demi-tige, une troisième zone avec des fruitiers palissés (des arbres fruitiers taillés, sculptés que l'on guide sur des fils pour leur donner la forme souhaitée, Ndlr), une zone de petits fruits avec framboisiers, groseilliers et cassissiers, et une zone de forêt fruitière* », explique Germain, de l'association des Vergers Urbains.

« *On a praliné les sujets, c'est-à-dire que l'on a mélangé de l'eau et de la terre pour protéger les racines* », explique une jeune stagiaire de l'association. Ce jardinage collaboratif fait suite aux trois phases de concertation qui ont eu lieu avec les habitants. « *On a vraiment choisi de paire avec les habitants, cela allait des dessins du verger à la forme des arbres. Ce sont vraiment des décisions prises en concertation avec les habitants* », se félicite Germain.

« *Les services de la ville vont venir arroser régulièrement. C'est une démarche tout à fait démocratique. Ça permet de s'engager sur l'avenir* », explique une habitante bénévole, pioche en main. Par ailleurs, une autre habitante a précisé que dix moutons vont revenir au printemps. « *Ils participeront à tout cet écosystème, car il n'y aura plus besoin de tondeuse ici. C'est sympa, car les enfants aiment bien aller les voir et un mouton, ça ne fait pas de bruit* ». Le jardinage s'est poursuivi durant tout le week-end avec une visite du verger qui était prévue dimanche après-midi. ■

EN BREF

TRAPPES Une nouvelle édition du CryptoChallenge

Pour la troisième année de suite, un CryptoChallenge sera organisé du 14 mars au 14 juin. Cette année il aura pour thème : « *Qui a volé les plans d'Ada Lovelace ?* »

Pour la troisième année de suite, du 14 mars au 14 juin, le professeur de mathématiques guyancourtois Sébastien Peronno, qui enseigne au collège Les Hauts Grillets à Saint-Germain-en-Laye, organise son CryptoChallenge. Alors que l'an dernier, Charles Babbage était mis à l'honneur (voir notre édition du mardi 30 mars 2021), le CryptoChallenge « *est consacré cette année à Ada Lovelace* », une pionnière de la science informatique.

Deux parcours, en français et en anglais

« *Au-delà du jeu, le scénario avec ses textes et ses vidéos se veut une réflexion sur la place des femmes dans les sciences et sur les implications sociales des avancées techniques (depuis les métiers à tisser du XIXe siècle à l'intelligence articifielle)* », précise le professeur de mathématiques.

Une vidéo de présentation est disponible sur le compte YouTube

JOLIESMATHS

Alors que l'an dernier, Charles Babbage était mis à l'honneur, le CryptoChallenge « *est consacré cette année à Ada Lovelace* », une pionnière de la science informatique.

du professeur JoliesMaths. Les images, tournées au SQY Lab de Trappes, ont été réalisées avec ses collégiens de Saint-Germain-en-Laye. Il est ainsi indiqué que : « *La comtesse Ada Lovelace travaille sur la machine analytique, ancêtre de l'ordinateur* » avant qu'un vol soit commis. Deux parcours seront proposés, l'un en français et l'un en anglais, pour retrouver qui, parmi cinq suspects, a volé les plans. ■

EN BREF

SQY Une expérimentation pour lutter contre les allergies aux pollens

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) teste une nouvelle application pour smartphone pour « *apporter une réponse aux personnes allergiques aux pollens* ».

LA GAZETTE DE SQY

Il est possible de participer à l'expérimentation et au test de l'application en s'inscrivant sur un lien, disponible sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines.

« *Comment éviter l'impact des crises d'allergie aux pollens sur le quotidien des Saint-Quentinois ? SQY s'empare du sujet et lance une application smartphone en expérimentation pour lutter contre ce fléau* », annonce sur son site internet la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). En partenariat avec la start-up Lify-Air, SQY met ainsi à disposition des habitants une application pour « *apporter une réponse aux personnes allergiques aux pollens en expérimentant la solution LivePollen qui permet d'informer en temps réel sur les niveaux de pollens dans l'air* ».

« *Un réseau de capteurs optiques innovants* »

Des capteurs ont été installés début mars sur le territoire, avec « *un réseau de capteurs optiques innovants, brevetés et co-développés avec le CNRS* » qui permet de détecter le pollen et de partager les données sur l'application. Il est possible de participer à l'expérimentation et au test de l'application en s'inscrivant sur un lien, disponible sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines. « *Un lien vous sera ensuite envoyé pour télécharger l'application dédiée sur votre smartphone* », précise la Communauté d'agglomération. ■

EN BREF

GUYANCOURT « *Projet'toi* » : une aide financière pour les jeunes

La Ville de Guyancourt propose aux jeunes de 18 à 25 ans une aide financière pour les accompagner dans leurs projets sportifs, culturels ou encore solidaires.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La Mairie de Guyancourt propose d'accompagner financièrement les jeunes de 15 à 25 ans dans la réalisation de leur projet à travers le dispositif « *Projet'toi* ».

« *Le dispositif " Projet' toi " est une aide financière pour les jeunes Guyancourtois de 15 à 25 ans afin de réaliser leurs projets sportifs, culturels, solidaires, préventifs ou dans le domaine du développement durable* », explique sur son site internet la Mairie de Guyancourt. Le projet peut être individuel ou collectif et sera étudié par une commission qui décidera de l'attribution de l'aide et du montant.

« *Présenter son projet et ses motivations* »

Pour postuler, il faut être guyancourtois et avoir entre 15 et 25 ans. Le dossier est disponible sur le site internet de la Ville et doit être déposé « *avant le 30 avril (1re commission) ou le 30 octobre « (2e commission)* » au Phare Jeunesse, situé au 10, place Pierre Bérégovoy. Il faudra, après le dépôt du dossier, « *présenter son projet et ses motivations lors d'un entretien oral* » au Phare Jeunesse qui propose également un accompagnement pour la préparation du dossier. Une fois sélectionnés, les candidats devront répondre à plusieurs engagements comme : faire une restitution du projet, dresser le bilan de leur action ou encore participer à la réalisation d'un article pour le magazine municipal. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Yvelines Un homme condamné par la justice pour avoir violenté sa mère

Le jeudi 10 mars, un homme âgé de 45 ans, résidant dans la commune de Rambouillet, a comparu devant le tribunal judiciaire de Versailles pour avoir commis des violences sur sa mère qui est handicapée physiquement.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Une consommation excessive d'alcool l'a conduit à violenter sa mère.

Un homme, habitant dans la commune de Rambouillet, est passé devant le tribunal judiciaire de Versailles pour des violences commises sur sa mère. Il avait déjà été condamné en 2021 pour des faits similaires ainsi que pour une conduite sans permis de conduire et en état d'ébriété. En octobre 2021, il a été contrôlé au volant de sa voiture avec 1,45 mg d'alcool par litre d'air expiré, la limite étant à 0,10 mg par litre d'air expiré.

Le mardi 8 mars, la mère de l'homme a appelé sa fille, car son fils, avec qui elle habite seule depuis 2016, venait de la frapper à la tête et avait tenté de l'étrangler. Les policiers se sont donc rendus au domicile de la mère et ont arrêté son fils qui était allongé sur son lit, visiblement fortement alcoolisé comme en témoignait une bouteille de vodka à moitié vide posée à proximité.

Sa mère, qui a par le passé déposé plusieurs mains courantes pour des violences subies de la part de son fils, n'a pas souhaité porter plainte contre lui, car elle n'a que lui pour s'occuper d'elle. L'homme a expliqué au tribunal que sa mère refuse depuis toujours toute aide extérieure.

Durant son procès deux jours plus tard, l'homme a expliqué avoir eu une dispute avec sa mère au sujet d'un déménagement à Quimper. La juge, interloquée par cette histoire a demandé à l'homme : « Comment expliquez-vous vous en prendre physiquement à votre mère ? Qui est par ailleurs dans un fauteuil roulant.» « *Je ne sais pas, je ne comprends pas. Il y a beaucoup d'amour entre nous. C'est la pire chose que j'ai faite dans ma vie* », a-t-il expliqué, les larmes aux yeux.

« *Depuis combien de temps consommez-vous de l'alcool de manière excessive, monsieur ?* », a continué la juge. « *Depuis 2014, suite au burn out qui est lié au décès de mon père.* » Son avocate a expliqué au tribunal qu'avant cette date tragique, l'homme habitait un bel appartement à Courbevoie et avait une situation stable. Un plaidoyer qui n'a pas convaincu la juge, car il a écopé de 12 mois de prison dont 6 avec sursis probatoire pendant deux ans. Il a également l'interdiction d'entrer en contact avec sa mère. De surcroît, l'homme doit déménager et suivre une obligation de soins pour ses problèmes d'alcool. ■

Trappes Les policiers font usage de grenades de maintien de l'ordre pour faire revenir le calme

Le samedi 5 mars, aux environs de 22 h 20 dans le square Jean Macé, une vingtaine de personnes ont tiré des mortiers sur les forces de l'ordre. Les policiers ont dû riposter en tirant 7 grenades de maintien de l'ordre pour disperser les assaillants et faire revenir le calme dans le square. Il n'y a eu aucun blessé durant la soirée et aucune interpellation de la part de la police. ■

Montigny-le-Bretonneux Arrêtés par des passants après avoir volé un téléphone portable dans la rue

Le mercredi 2 mars à 16 heures, une agression a eu lieu sur la place Colbert. Deux mineurs, âgés de 16 ans, ont arraché le téléphone portable d'une dame qui les a poursuivis en criant à l'aide. Des passants ont réussi à stopper les deux jeunes hommes et ont appelé la police. Ils ont été interpellés et amenés au commissariat. ■

Montigny-le-Bretonneux Agression sur les forces de l'ordre dans la commune

Dans la nuit du mercredi 9 mars au jeudi 10 mars, vers 00 h 40, des policiers étaient en train d'effectuer un contrôle d'identité sur un groupe de jeunes lorsqu'une personne extérieure au groupe est venue perturber le contrôle en courant en direction des policiers pour les frapper.

Suite à cette agression, une course-poursuite s'est engagée à pied permettant aux forces de l'ordre de rattraper le jeune homme de 22 ans qui les avait attaquées. Le jeune homme résidant dans la commune a été interpellé. Il n'y a pas eu de blessé durant cette échauffourée. ■

Plaisir De la prison ferme pour une locataire raciste

Une femme de 47 ans, qui habite dans le quartier du Valibout à Plaisir, a été condamnée par le tribunal de Versailles suite à des propos racistes.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Une femme de 47 ans, manifestement raciste, n'en est pas à son coup d'essai.

Une femme de 47 ans, vivant dans le quartier du Valibout à Plaisir, est passée devant le tribunal ce vendredi 11 mars. Un passage éclair car « *elle n'a pas tenu plus de cinq minutes sans hurler, crier, vociférer face à ses juges* », explique le site internet *78Actu*. Cette femme de 47 ans, appelée Dalila, avait tenu des propos racistes à l'égard de sa gardienne d'immeuble et d'une employée chargée du ménage dans les parties communes.

Les faits s'étaient déroulés le mercredi 2 février aux alentours de 11 heures. La femme avait insulté sa gardienne et la femme qui faisait le ménage de « *sales noires* » en rentrant chez elle. Les deux femmes décidèrent d'ignorer la résidente, mais elle n'en avait pas fini avec elles ce jour-là. « *Tu es là pour faire le ménage. Frotte ! Et puis, si tu fais des enfants, c'est pour les allocations* », peut-on lire dans un article de *78Actu*. Un voisin, qui entend la scène surréaliste, décide d'intervenir. La police sera prévenue et la quadragénaire finira en garde à vue.

Elle va de nouveau faire parler d'elle en garde à vue, en insultant également une employée qui était en train de faire le ménage dans le commissariat. « *L'enquête va démontrer que Dalila est plutôt coutumière du genre. Cela fait plusieurs mois qu'elle s'en prend aux deux femmes. Par le passé, elle a déjà agressé un vigile de supermarché, avec des propos similaires* », précise *78Actu*.

Durant son procès, la procureure a expliqué que « *ces débordements sont aussi intolérables que les propos tenus. Je demande 12 mois de prison, trois mois de révocation de sursis, un ordre d'incarcération immédiat, une interdiction de contact et de se rendre à Plaisir* ». Finalement, la femme de 47 ans a écopé de 18 mois de prison, de la révocation du sursis, de l'interdiction de contact et de se rendre à Plaisir. Le tout, avec mandat de dépôt. « *Je suis indignée ! Je suis algérienne et vous m'avez jugée comme une française ! C'est pas normal* », a-t-elle hurlé alors que la police l'escortait dans les geôles du tribunal, conclut l'article de *78Actu*. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme Une course de VTT à l'Île de loisirs ce samedi

L'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines accueille le 19 mars une course de VTT réunissant des coureurs filles et garçons, pré-licenciés (moins de 7 ans) ou licenciés à la Fédération française de cyclisme (FFC) dans les catégories poussins (7-8 ans), pupilles (9-10 ans), benjamins (11-12 ans) et minimes (13-14 ans).

Les épreuves auront lieu de 14 h à 16 h sur un tracé à proximité de l'espace événementiel de l'Île de loisirs, indique le Vélo club de Montigny-le-Bretonneux, le club organisateur. L'accès sera gratuit pour les véhicules et s'effectuera côté porte du parc, à Trappes. Pour les participants, inscriptions sur le site internet de la FFC ou sur place. ■

Cyclisme Le Stadium du Vélodrome national accueille les premières BMX pro series

La première édition de cet événement alliant show et compétition et réunissant les meilleurs riders du moment, aura lieu le 26 mars.

Le 26 mars, le Stadium national de BMX, situé en face du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, organisera la première édition des BMX pro series. Cet événement alliant show et compétition réunira « *les meilleurs riders du moment à travers un programme sportif immersif, innovant et spectaculaire* », indique le Vélodrome national sur son site internet, ajoutant qu'il s'agit de « *la parfaite alchimie entre l'univers du sport et de l'entertainment* ». « *Races, live, shows et gros shots d'adrénaline* » seront au menu, selon l'enceinte saint-quentinoise.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'événement réunira « *les meilleurs riders du moment à travers un programme sportif immersif, innovant et spectaculaire* », indique le Vélodrome national.

Des riders de différentes catégories d'âge et de sexe, allant des U6 garçons et U7 filles aux 40 ans et plus, s'affronteront sur un format coupe du monde. « *C'est-à-dire qu'il n'y aura qu'un seul premier tour de qualification pour l'ensemble des pilotes où les quatre premiers seront directement qualifiés pour les phases finales* », précise le Vélodrome national. Pour clore les réjouissances une soirée Buttage party aura lieu de 22 h 30 à 4 h du matin avec course de pitbikes (petites motos quatre temps tout terrain). Cette journée s'ouvrira à 10 h 30 pour se terminer donc dans la nuit. Programme complet et réservations via velodrome-national.com. Les tarifs des places vont de 7 à 35 euros. ■

Golf Billetterie ouverte pour l'Open de France et places à gagner pour la National golf week

Les places sont en vente pour la 104e édition de l'Open de France, programmée du 22 au 25 septembre au Golf national. La National golf week s'y déroulera elle du 31 mars au 2 avril, et des places sont à gagner grâce à un jeu-concours.

L'Open de France 2022, ou plutôt le Cazoo Open de France, du nom du nouveau sponsor de l'événement, aura lieu du 22 au 25 septembre au Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Et le public peut, depuis le début du mois, réserver ses places pour ce plus ancien tournoi golfique d'Europe continentale, qui fera son retour après trois ans d'absence dus à la crise sanitaire. « *Les billets feront sans doute l'objet d'une demande importante, le public français ayant attendu le retour de ses champions locaux et des meilleurs joueurs du DP World Tour depuis maintenant trois ans* », indique d'ailleurs le communiqué de l'événement. Pour réserver ses places, rendez-vous sur tickets.europeantour.com. Jusqu'au 23 mars, une réduction s'applique aux spectateurs des éditions précédentes et aux licenciés de la Fédération française de golf. Entre-temps, le Golf national accueillera d'autres événements, notamment la National golf week du 31 mars au 2 avril. Trois jours festifs lors desquels se dérouleront animations, conférences, compétitions, coaching, ou encore concours de putting… 150 exposants seront présents. Billets à réserver sur nationalgolfweek.com. À noter que jusqu'au 21 mars, SQY fait gagner des places pour l'événement. Détails sur saint-quentin-en-yvelines.fr. ■

Football Coup d'arrêt pour Maurepas

Invaincue depuis le 5 décembre, l'AS Maurepas s'est inclinée à Paray (2-0), le 13 mars lors de la 13e journée de Régional 3. C'est seulement la deuxième défaite de la saison pour les Maurepasiens, qui conservent cependant leur 2e place, synonyme pour l'instant de montée en Régional 2. Mais la réserve de Versailles, leur premier poursuivant, revient à deux points après sa victoire face à Étampes (2-0), tandis que le leader, Gretz, vainqueur lui de Charenton (3-0), s'échappe avec cinq points d'avance. Un leader chez qui Maurepas se déplacera le 27 mars, après avoir reçu Villeparisis le 20 mars. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

COGEDIM

Cogedim, reconnu depuis plus de 50 ans pour la qualité de ses adresses et le soin apporté à ses réalisations, s'associe au **département des Yvelines** pour bâtir les villes de demain.

GROUPE ALTAREA

01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

Promotion immobilière
ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2022

*Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814 - SIRET 054 500 814 00063. Document non contractuel. Les appartements sont livrés non aménagés et non meublés. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation : Infime. Réalisation : ibiza – Février 2022.

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

SQY La poésie à l'honneur pendant deux semaines

La 24e édition du Printemps des poètes aura lieu jusqu'au 26 mars à la Commanderie, à Élancourt, et dans les médiathèques de SQY. « *La poésie sous diverses formes s'invite à SQY,* indique l'Agglomération. *La Commanderie vous invite à fêter le Printemps des poètes avec un programme de rencontres, spectacles, d'ateliers et de podcasts.* » Programme complet sur lacommanderie.sqy.fr. ■

Magny Le festival *À tout bout de chant* commence ce vendredi

En partie annulé la saison dernière en raison de la crise sanitaire, le festival *À tout bout de chant* est de retour cette année. Un festival programmé jusqu'au 3 avril, dont c'est la 20e édition et qui propose différents types de rendez-vous culturels jeune public, comme une poésie sonore, des spectacles musicaux, une comédie musicale, ou encore une exposition créée par des élèves d'écoles maternelles et élémentaires et une crèche multi-accueil magnycoises, encadrés par l'artiste Franck Legendre. L'Estaminet, le pôle Blaise Pascal et la Maison de l'environnement font partie des lieux d'accueil de ces différentes manifestations. Programme sur magny-les-hameaux.fr. ■

Trappes Les Têtes raides et la Merise, 30 ans de « *mariage* » célébrés ce vendredi

Les Têtes raides, groupe de rock français créé en 1984, se produit le 18 mars à 20 h 30 à la Merise de Trappes. Le groupe sort de plusieurs années marquantes, avec notamment en 2020 la sortie d'un album compilation pour les 30 ans de *Ginette*, leur chanson phare. Mais leur collaboration avec la Merise a aussi trois décennies. « *Les Têtes Raides et La Merise… c'est une histoire d'amour depuis près de 30 ans, venez fêter leurs noces de perle de Ginette* », indique la halle culturelle trappiste. Les prix des places vont de 12 à 27 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Maurepas Le salon d'art amateur commence ce vendredi

Après n'avoir pu se tenir qu'en visio l'année dernière, ce Salon d'art amateur est de retour en présentiel à l'espace Camus, pour une 37e édition qui aura lieu du 18 mars au 1er avril.

VILLE DE MAUREPAS

Le vernissage est prévue le 28 mars à 18h30. S'ensuivront deux semaines où seront présentées des œuvres d'artistes amateurs locaux.

Décliné en visio l'année dernière en raison de la crise sanitaire, le Maurep'art rouvre bien cette année aux visiteurs à l'espace Camus de Maurepas. Et ce salon d'art amateur local commence dès ce 18 mars, avec un vernissage à 18 h 30. S'ensuivront deux semaines où seront présentées des œuvres d'artistes amateurs locaux.

L'artiste peintre Agnès Guillon invitée d'honneur

« *Le Maurep'Art propose une sélection d'artistes amateurs de la région, spécialités œuvres sur toile et techniques mixtes (peinture, collages, matières…), œuvres sur papier (pastels, dessins, aquarelles et gravures), sculpture, photographie et installations vidéos/multimédias* », détaille la municipalité.

Une remise de prix est prévue le 1er avril à 19 h 30. Les visiteurs pourront aussi assister à trois conférences – les 22, 26 et 29 mars à 14 h 30, sur respectivement l'art du pastel, la ville dans l'art moderne, et « *Des orientalistes à l'exposition coloniale* » – ou encore découvrir les œuvres de l'invitée d'honneur, la peintre Agnès Guillon. Elle « *pratique avant tout une peinture de sensibilité et d'émotion articulée autour de la lumière* » et exposera lors de ce salon une sélection de toiles sur des thèmes urbains de Paris à New York, indique la commune. Ouverture du Salon tous les jours de 14 h à 18 h, entrée gratuite, détails sur maurepas. fr. ■

Plaisir Appel à candidatures pour la Fête de la musique

Le 21 juin, aura bien sûr lieu comme chaque année la Fête de la musique. De nombreuses villes fêtent l'événement. À Plaisir, un concert est prévu à la caserne des pompiers. Pour s'y produire, les candidats ont jusqu'au 10 avril pour envoyer leur dossier, comme indiqué dans le dernier numéro de *L'Essentiel*. Les candidatures sont ouvertes aux groupes comme aux artistes solo. Chaque dossier doit être constitué d'une bande-démo ainsi que d'un descriptif du groupe postulant. Candidatures à envoyer à plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr. Renseignements au 01 30 79 63 20. ■

Plaisir Les Wampas à la Clé des champs

C'est l'un des groupes les plus emblématiques du rock alternatif français qui sera à Plaisir, le 19 mars à 21 h. Celui qui affirme même sur son site internet avoir « *inventé le rock'nroll* ». Les Wampas se produiront à la Clé des champs lors d'un concert où ils interpréteront notamment les titres de leur dernier album en date, *Sauvre le monde*, sorti en octobre 2019. Dans ce 13e opus de l'histoire du groupe, fondé en 1983 autour de Didier Wampas, ils ont « *tout en restant indéboulonnablement fidèles au punk, […] l'intelligence de continuer à questionner leur époque et de rester "résolument modernes"* », indique la description du concert. Les tarifs vont de 18 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. Le groupe de rock Clavicule assurera la première partie. ■

Montigny-le-Bretonneux Le débat de l'entre-deux-tours de la présidentielle mis en scène au théâtre de SQY

À quelques semaines de la vraie élection présidentielle, le public du théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines pourra découvrir sur les planches une mise en scène de l'incontournable débat de l'entre-deux-tours.

Les Français y auront de nouveau droit dans quelques semaines. Le débat de l'entre-deux-tours a lieu tous les cinq ans entre les deux candidats s'affrontant au deuxième tour de l'élection présidentielle. Et un débat d'entre-deux-tours aura lieu au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) les 17 et 18 mars, à 20 h 30. Enfin plutôt, bien sûr, une mise en scène théâtrale. Ici, pas d'Emmanuel Macron ou Marine Le Pen, mais les comédiens Emmanuelle Lafon et Laurent Poitrenaux, dans une mise en scène d'Émilie Rousset et Louise Hémon, pour recréer ce « *rituel ultra-codifié* » de la vie politique française, selon le TSQY.

« *Laurent Poitrenaux et Emmanuelle Lafon, chacun à l'extrémité d'une grande table, rejouent des morceaux choisis, sans chronologie, des joutes oratoires qui opposent les finalistes : de 1974 – Giscard d'Estaing vs Mitterrand – à 2017 – Le Pen vs Macron. Avec talent, ils nous jettent dans la dramaturgie sous tension du débat politique, entre propos maîtrisés, punchlines, gestes qui trahissent et émotions qui surgissent* », détaille le théâtre saint-quentinois. Les prix des places vont de 4 à 23 euros, renseignements et réservations sur theatresqy.org. ■

Plaisir Panayotis Pascot au théâtre Coluche ce jeudi

L'ex-chroniqueur du Petit journal et de Quotidien de retour à Saint-Quentin-en-Yvelines. Panayotis Pascot, qui s'était produit le 9 décembre à Montigny-le-Bretonneux, sera cette fois à Plaisir, le 17 février à 20 h 30 au théâtre Coluche. Passé il y a plus de deux ans des médias à la scène, l'humoriste de 23 ans se produira dans son spectacle intitulé *Presque*, où il propose « *un voyage dans les méandres savoureux d'une enfance marquée par un père taiseux, une mère qui étale ses sentiments à qui veut les entendre (et même à ceux qui ne le veulent pas), et son incapacité notoire à embrasser une fille* », indique le théâtre Coluche. À découvrir à des tarifs allant de 13 à 31 euros (durée 1 h 30). Réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Élancourt Deux spectacles primés aux Molières au Prisme

***J'ai des doutes*, spectacle musical de et avec François Morel, lauréat d'un molière en 2019, et *Le Cercle des illusionnistes*, d'Alexis Michalik, pièce récompensée de trois molières en 2014, seront à l'affiche les 18 et 23 mars.**

Ce sont deux pièces et non des moindres qui sont au programme ce milieu du mois de mars au Prisme d'Élancourt. D'abord, le 18 mars à 20 h 30, *J'ai des doutes*, un spectacle musical de et avec François Morel, qui rend hommage à Raymond Devos.

Une création ayant reçu en 2019 le molière du meilleur comédien dans un spectacle du théâtre public, et où François Morel « *emprunte à l'illustre artiste le titre de l'un de ses fameux sketches où il interroge l'univers, la folie de l'existence, l'incommunicabilité avec son talent inégalé* », indique le Prisme sur son site internet. Les tarifs vont de 34 à 40 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr.

Le *Cercle des illusionnistes* nous plonge « *aux prémices du kinétographe* »

Le 23 mars, à 20 h 30, c'est une pièce lauréate de trois molières en 2014 – auteur, metteur en scène, et révélation théâtrale – qui sera à l'affiche. *Le Cercle des illusionnistes*, comédie écrite et mise en scène par Alexis Michalik, qui « *nous plonge dans l'illusion, la romance et le passé, aux prémices du kinétographe* », fait savoir le Prisme. Les prix des places s'élèvent à 28 (tarif réduit) ou 32 euros (plein tarif), réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

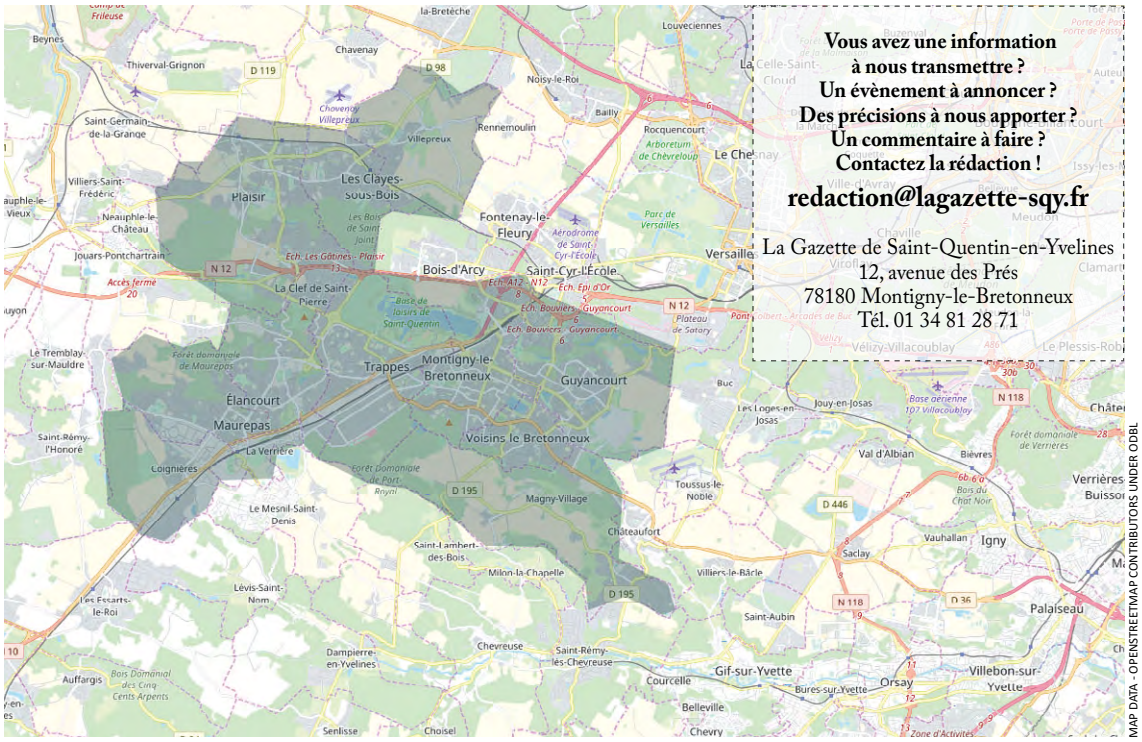

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 03-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

5	7	1						6
2				9	6			
	9		5	1			2	8
1		2		4				
	5	6		7			4	
			9	2		8	6	
		7	1			2		9
	2	9	4		7		8	5
	1			3	9	6		

SUDOKU : niveau difficile

		6	2	3				
4						2		
			4	8			3	1
		4		5				2
			7					3
		7				9		8
	9		8		2			
	4		1				2	
			5				1	

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°166 du 8 mars 2022 :

7	8	6	3	9	4	1	5	2
1	9	2	5	7	6	4	3	8
5	3	4	1	2	8	7	6	9
6	1	9	4	5	3	2	8	7
4	7	8	2	6	9	5	1	3
2	5	3	8	1	7	9	4	6
3	2	7	6	4	1	8	9	5
8	4	5	9	3	2	6	7	1
9	6	1	7	8	5	3	2	4

2	3	4	9	6	8	1	5	7
8	5	1	7	2	3	6	4	9
9	6	7	1	4	5	3	8	2
4	9	3	8	5	2	7	6	1
6	1	8	3	7	4	9	2	5
7	2	5	6	1	9	4	3	8
5	8	6	4	9	7	2	1	3
1	7	2	5	3	6	8	9	4
3	4	9	2	8	1	5	7	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Les visionnaires

Le Salon du livre
de Saint-Quentin-en-Yvelines

1er et 2 avril 2022 au Vélodrome National

Gratuit ! Rendez-vous sur sqy.fr/lesvisionnaires

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région ÎledeFrance

sofia

la culture avec la copie privée

Le Point

Usbek & Rica

Europe 1

Lettres Voisines Librairie

LIBRAIRIE LE PAVÉ DU CANAL

LE PAVÉ DANS LA MARE LIBRAIRIE

UGC